**Partie 1 – GÉnÉralitÉs**

1. **Conditions générales**
2. Fournir et installer les cloisons mobiles. Fournir la main-d’œuvre, les matériaux, l’outillage, l’équipement et les services nécessaires conformément aux stipulations des documents contractuels.
3. Soumettre des dessins d’atelier montrant les détails de construction et d’installation avant le début des travaux de fabrication.
4. **Assurance de la qualité**
5. Cote de classification de risque d’incendie : ASTM E84
6. Coefficient de transmission sonore : ASTM E90
7. Coefficient d’isolation acoustique : ASTM E336, ASTM E413
8. **Livraison, entreposage et manipulation**
9. Il incombe à l’entrepreneur général ou au client de veiller à ce que les cloisons soient convenablement entreposées avant leur installation et à ce qu’elles soient protégées en permanence pendant et après leur installation.
10. **Travaux connexes réalisés par d’autres**
11. Peinture ou finition de toutes les garnitures et autres matériaux adjacents au support de rail et aux montants des cloisons.
12. Ensemble des structures d’assise et de soutien, montants, fonds de clouage, caissons de rail, isolant périphérique et barrières acoustiques destinés à répondre aux exigences en matière d’assurance de la qualité.
13. Perforation préalable de la structure de soutien conformément aux dessins d’atelier approuvés.
14. La préparation des ouvertures doit être effectuée par l’entrepreneur général. Toute condition des lieux non conforme aux dessins d’atelier approuvés doit être signalée à l’architecte.
15. Tous filages, conduits, raccordements, disjoncteurs électriques incluant le bas voltage.
16. **Garantie**
17. Une garantie de deux (2) ans couvrira l’installation et les panneaux contre le gauchissement, la délamination et tout défaut de fabrication. Cette garantie sera en vigueur à partir de la date d’acceptation provisoire des travaux et couvrira matériaux et main-d’œuvre.
18. **Exigences écologiques**
19. Le substrat est fait soit de gypse ou de particules de fibre de bois.
20. L’acier doit contenir un minimum de 85% de matière recyclée.
21. Le revêtement doit être appliqué avec une colle sans COV.
22. L’isolant acoustique doit provenir de source naturelle, être incombustible.

**Partie 2 – Produits**

1. **Matériaux**

.1 Cloisons motorisées en panneaux penturés SÉRIE **5900** telles que fabriquées par Corflex.

.1 Les panneaux doivent avoir une épaisseur nominale de 92mm (3 5/8’’) et être de la largeur standard du fabricant. Les faces des panneaux doivent être amovibles et pouvoir être remplacées sur place. Des fers "U" en acier 1.3mm (calibre 18) seront installés horizontalement à l’intérieur de tous les panneaux et seront espacés de 610mm à 762mm (24" à 36") c/c. Les fers "U" auront des dimensions de 51mm X 51mm (2" x 2") et assureront une résistance accrue à l’impact et à la torsion.

.2 Le cadre enveloppera tout le périmètre du panneau offrant ainsi une protection du revêtement lors de la manipulation et de l’entassement de la cloison mobile. Les cadrages des panneaux seront en acier de calibre 16 au minimum avec un fini peinture-poudre de couleur ;

**Sélectionner une couleur :**

[ ]  Beige

[ ]  Gris

[ ]  Noir

[ ]  Blanc

Les panneaux n’ayant pas de cadre protecteur et ne permettant pas le remplacement des faces sur le site ne seront pas acceptés. Toutes les garnitures de vinyle et en polychlorure de vinyle devront s’agencer aux couleurs du cadrage disponible parmi la gamme des couleurs standard des cadrages.

.3 Les joints d’insonorisation verticaux seront constitués d’une moulure d’alignement continue en aluminium assurant une étanchéité acoustique. Elle sera installée dans le champ des panneaux.

.4 Les joints d’étanchéité supérieurs et inférieurs seront composés d’une garniture de vinyle offrant un minimum de quatre (4) points de contact continu avec le rail et le plancher.

.5 Les charnières doivent excéder d’au plus 6mm (1/4") les faces du panneau. Les panneaux devront avoir un minimum de trois (3) charnières.

* **Sélectionner pour la porte encastrée :**

[ ]  La porte encastrée doit être de dimensions 914mm (3’-0’’) sur 2032mm (6’-8’’) et avoir une construction et un fini identique à la cloison mobile. Les charnières doivent excéder d’au plus 6mm (1/4") les faces du panneau. Aucun seuil au plancher ne doit être visible, facilitant l’accès de matériel roulant.

**Choisir pour la porte encastrée :**

[ ]  La poignée qui est encastrée dans le panneau sera de type à tourner pour ouvrir.

[ ]  La poignée qui est encastrée dans le panneau sera constituée d’un mécanisme pousser-tirer et respectera les normes pour personnes à mobilité réduite.

**Sélectionner une option**

[ ]  Une serrure à clé sur les 2 côtés de la porte encastrée est requise.

[ ]  Un ferme-porte encastré n’excédant pas l’épaisseur du panneau est requis.

[ ]  Fenêtre en verre trempé de 305mm par 508mm en verre double scellé de 38mm d’épaisseur.

[ ]  Chaque porte encastrée doit avoir d’un côté une enseigne photo luminescente indiquant la sortie. Cette enseigne internationale de sortie de dimensions 385mm (15¼’’) x 235mm (9¼’’). Installée en surface du panneau au-dessus de la porte encastrée.

**Sélectionner si requis :**

* La porte de niche de type III, à trois vantaux, aura le même fini que la cloison mobile. Les pentures de type piano ne devront pas excéder de plus de 6mm (¼’’) du cadre de porte. La fermeture de la porte sera assurée par une poignée encastrée de type tourner pour ouvrir. Ce mécanisme à ressort activera une tige d’acier de 10mm (3/8’’) dans le haut et le bas qui assurera l’enclanchement de la porte lors de la fermeture. Une plaque en surface, ancrée au sol recevra la tige inférieure. Des interrupteurs électriques devront prévenir l’activation de la cloison si les portes de niches sont fermées.
1. **Le système de suspension**
2. Le système de suspension doit être constitué d’un rail d’aluminium trempé anodisé naturel de qualité architecturale et fixé à la charpente au moyen de tiges filetées installées par paires et fournies par le manufacturier. Des tiges guides assureront le parfait alignement des joints de rail. Le protège-plafond doit être monobloc et faire partie intégrante du rail. Il doit offrir un dégagement de 25mm (1") afin d’éviter tout contact des panneaux avec le plafond. Une section du rail devra être amovible afin de permettre le retrait des panneaux pour effectuer un entretien ultérieur. Les rails-guides (glissières) et/ou les rails avec joints de balayage ne sont pas nécessaires.
3. Chaque panneau doit être supporté par un chariot à 4 roues intégrées dans le rail et un chariot de transport à 4 roues à roulement à bille scellé en acier et recouvert de Delrin. Un rapport démontrant qu’un test d’endurance couvrant une distance de 160km a été complété et doit être disponible sur demande.
4. Le bloc moteur monté en usine et certifié UL comprend le moteur, le limiteur de couple, le frein, un système de contrôle à clé connecté en série avec deux boutons d’activation. Les capteurs tactiles TouchGuard ™ (en option), le dispositif de déverrouillage d’urgence, le démarrage progressif et tout l’équipement nécessaire au fonctionnement électrique. Le mécanisme de transmission par chaîne est fixé au chariot du premier panneau. Les interrupteurs de fin de course limitent la course excédentaire. C’est un moteur de 60 Hz et de 240 volts, 1 phase avec suffisamment de force pour assurer le fonctionnement efficace des cloisons.
	1. **Finition des panneaux :**

.1 Le type de revêtement des panneaux doit être :

**Choisir :**

[ ]  En vinyle ayant un poids minimum de 425g/m (15oz/vl) appliqué en usine et être choisi parmi la gamme standard du manufacturier.

[ ]  En tissu, appliqué en usine et être choisi parmi la gamme standard du manufacturier. Le tissu devra avoir un endos en acrylique et en façade une couche protectrice contre les taches.

[ ]  En tapis acoustique ayant un poids minimum de 680g/m (24oz/vl) appliqué en usine et être choisi parmi la gamme standard du manufacturier.

[ ]  En stratifié haute pression, appliqué en usine et être choisi parmi la gamme standard du manufacturier.

[ ]  En acier émaillé blanc pleine hauteur, appliqué en usine pouvant être utilisé comme surface de travail

[ ]  En porcelaine (2 couches d’émail vitrifié appliquées sur une feuille d’acier de 0,4mm d’épaisseur et cuite à très haute température) pleine hauteur, appliquée en usine pouvant être utilisée comme surface de travail.

[ ]  En revêtement acoustique de 12mm (1/2’’) d’épaisseur recouvert de tissu et ayant un NRC de 0.60, appliqué en usine (pour un devis complet voir la série 5700 ‘’Performance Plus’’)

[ ]  Fourni par le client (spécifiez - sujet à l’approbation du manufacturier).

**[ ]  Autre ; spécifiez**: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (description)

* **Options / accessoires**

**Sélectionner :**

[ ]  Babillard 4’ x 4’

[ ]  Tableau émaillé blanc pour écriture et projection 4’ x 4’

[ ]  Tableau à craie 4’ x 4’

[ ]  Tableau en porcelaine pour écriture 4’ x 4’

[ ]  Une moulure à crayon encastrée au bas de chaque surface de travail doit être installée. Cette moulure doit être de même couleur que les cadres des panneaux.

[ ]  Une boite à efface encastrée au bas de la surface de travail doit être installée. Cette boite doit être de même couleur que les cadres des panneaux.

[ ]  Fenêtre en verre trempé en verre double scellé de 38mm d’épaisseur.

* 1. **Fonctionnement**
1. Pour une sécurité accrue, les cloisons sont munies d’un interrupteur de contrôle à clé pour mise en marche du moteur relié à deux boutons d’activation à pression constante situés de chaque côté de la cloison, permettant aux opérateurs de bien voir le parcours de la cloison et d’éviter des blessures.
2. Le frein moteur maintiendra la cloison en place.
3. L’interrupteur de contrôle activera le déploiement et le remisage des panneaux.
	1. **Performance acoustique**
4. Unecopie du rapport de test acoustique attestant que la cloison mobile a été testée par un laboratoire indépendant accrédité devra être fourni. La cloison mobile testée devra être totalement fonctionnelle, avoir une dimension de 4267mmX2743mm (14' 0" X 9' 0") et rencontrer les normes ASTM-E90. Les résultats du test devront être similaires ou excéder la performance exigée au devis. Le test acoustique devra indiquer le poids et la composition des panneaux ainsi que les types de joints d’étanchéité testés.

**Classe de Transmission sonore CTS**

**Sélectionner :**

[ ]  43 CTS

[ ]  47 CTS

[ ]  50 CTS

Les panneaux doivent peser entre 30 et 49kg/m² (6,1 et 9,5lbs/pi²) selon le CTS choisi.

**Partie 3 – ExÉcution des travaux**

1. **Installation**
2. L’installation doit être effectuée par un installateur autorisé et ayant reçu la formation par le manufacturier.
* Si la structure est en béton ; enlever l’article 1.4.3

L’ancrage au béton, la suspension ainsi que le contreventement doivent être faits par l’installateur. Les ancrages devront être appropriés pour les zones sismiques.